

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER 1
Économie des organisations

Enseignement à distance

2025-2026



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Université Grenoble Alpes
Faculté d'Économie
CS 40700
38058 Grenoble Cedex 9



Sommaire

- 3 [Introduction](#)
- 4 [L'enseignement à distance](#)
- 5 [Les enseignements](#)
- 6 [Présentation de l'équipe EAD](#)
- 7 [Présentation de l'équipe pédagogique](#)
- 8 [Le calendrier pédagogique](#)
- 9 [Les syllabi](#)
- 19 [Stage facultatif / Validation de l'année](#)
- 22 [RDE/ ENT/ Moodle](#)
- 25 [Infos pratiques](#)
- 26 [La bibliothèque des masters](#)
- 27 [Votre intranet étudiant "LEO"](#)
- 28 [Après le M1](#)

INTRODUCTION

Le Master 1 Économie des Organisations de la Faculté d'économie de Grenoble prépare aux 4 parcours de Master 2 suivants :

- Ingénierie Économique
- Ressources Humaines, Organisation et Conduite du Changement
- Stratégies Économiques du Sport et du Tourisme
- Transformation de l'organisation de l'économie sociale et solidaire

Les étudiants du Master 1 Économie des Organisations renforcent leurs compétences à quatre niveaux :

Ils acquièrent une maîtrise approfondie des outils théoriques et analytiques de la science économique,

Ils renforcent leur capacité d'analyse et de synthèse des interactions entre l'entreprise et son environnement,

Ils complètent leur formation par une spécialisation avancée dans un des domaines d'expertise proposés en deuxième année de master,

Enfin, ils acquièrent une forte capacité d'adaptation, qualité primordiale pour une insertion rapide sur le marché du travail et une évolution favorable au sein d'une entreprise ou de toute autre organisation.

Objectifs de la 1ère année de Master (M1) :

Au terme de cette formation, les étudiants sont ainsi en mesure d'exercer une activité dans une organisation publique ou privée, au niveau local, national ou international afin de réaliser les missions suivantes :

Réaliser une étude économique ou stratégique pour le compte d'une entreprise, d'une administration et autres, association par exemple.

Fournir une analyse critique des évolutions des contextes dans lesquels évoluent ces organisations : territoire, nation, international.

Spécificités

Le diplôme de Master se prépare en 2 ans (M1 et M2). Dès la première année de Master (M1), vous devez choisir une orientation thématique ou le M2 visé. Cette première année de Master approfondit les fondamentaux en économie et intègre des enseignements préparatoires aux parcours de M2 du Master 1 Économie des Organisations.

Les étudiants disposent de supports pédagogiques réalisés par les enseignants de la Faculté d'Économie et, selon les matières, d'exercices ou de tests. Ils ont accès à une plateforme pédagogique.

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE AU SEIN DE NOTRE FACULTÉ

L'enseignement à distance (EAD) en économie-gestion à Grenoble a plus de 20 ans et couvre tous les cycles et grades universitaires : premier cycle (licence), deuxième cycle (première et deuxième année de Master). Il s'adresse aux salariés, aux étudiants en double formation, aux alternants, aux étudiants redoublants du régime présentiel ainsi qu'aux étudiants éloignés de tout centre universitaire, notamment à l'étranger. Ces étudiants peuvent être titulaires de diplômes français ou susceptibles d'être admis par validation d'études ou d'acquis professionnels.

Dans le cadre de nos coopérations internationales, des conventions existent avec un grand nombre d'universités étrangères, notamment en Asie centrale, Russie, Amérique latine et Chine. L'enseignement à distance permet aux étudiants de ces universités, de suivre une double formation et d'obtenir à la fois leur diplôme national et le diplôme français. L'enseignement à distance devrait développer ces dispositifs permettant l'acquisition d'un double diplôme.

Les diplômes délivrés dans le cadre de l'enseignement à distance par la Faculté d'Économie de Grenoble sont équivalents à ceux qui sont délivrés en présentiel et sont par conséquent reconnus par l'Etat. Par conséquent, les relevés de note et attestations de réussite ne portent pas mention du régime pédagogique suivi. L'enseignement à distance est une modalité pédagogique permettant aux étudiants de suivre un cursus compatible avec leur vie professionnelle (les différentes modalités pouvant se succéder).

L'enseignement universitaire à distance va bien sûr être assorti de prestations pédagogiques spécifiques. Les enseignements sont assurés par des enseignants de la Faculté d'économie de Grenoble qui souvent ont en charge les mêmes enseignements sur place. Ils sont sanctionnés par un examen terminal passé à Grenoble afin de garantir les mêmes conditions pour tous.

Les enseignements sont organisés en semestre, et validés en trois sessions. Les matières du 1er semestre font l'objet d'un examen en février, les matières du second semestre en juin et toutes les matières fin août (session de rattrapage). Il n'est pas possible de repasser en juin les matières des semestres impairs.

Une inscription précoce permet de gagner du temps pour commencer à travailler. La préinscription se fait en ligne à partir de la plateforme de candidature en ligne E-Candidat .

Pour éviter les retards et les malentendus, il est indispensable de remplir les formulaires dans leur totalité et avec la plus grande précision.

Tous les détails de la procédure sont disponibles sur le site de la Faculté.

***Catherine Figuière
Responsable pédagogique***

L'équipe en charge de cette formation est bien consciente du grand défi individuel que représente la formation à distance. Elle s'engage donc à vos côtés par sa disponibilité et la qualité de son suivi administratif et pédagogique.

LES ENSEIGNEMENTS DU M1 EDO EAD

L'année est organisée en deux semestres permettant d'acquérir 60 crédits. Les semestres sont validés indépendamment. Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement (UE) cumulables.

SEMESTRE 7

UE1 : SÉMINAIRE "CHANGEMENT ORGANISATIONNEL" - 9 crédits
Michel ROCCA

UE 2 : 4 COURS OBLIGATOIRES - 4 x 6 crédits

- Analyse financière des organisations - Ouidad YOUSFI
- Économie du développement durable - Catherine FIGUIÈRE
- Théorie et diagnostic économiques de l'entreprise - Virgile CHASSAGNON
- Mondialisation, travail et transition numérique - Mehdi ARRIGNON

SEMESTRE 8

UE3 : SÉMINAIRE "GESTION DU TRAVAIL" - 9 crédits
Michel ROCCA

UE 4 : 2 COURS OBLIGATOIRES - 2 x 6 crédits

- Économie territoriale - Tsiry ANDRIANAMPIARIVO
- Stratégie des firmes transnationales - Laëtitia GUILHOT

UE 5 : MÉMOIRE - 6 crédits

Laëtitia BLANC

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE EAD

Contact pédagogique



Catherine FIGUIÈRE

Responsable pédagogique du M1 à distance et enseignante à la Faculté d'Économie de Grenoble.

catherine.figuiere@univ-grenoble-alpes.fr

Contacts administratifs



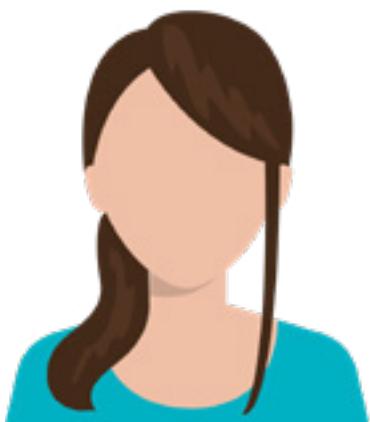
Personne référente

Ikbal AZOUZ

Gestionnaire de scolarité du Master 1 EAD

eco-scolarite-m1-ead@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 74 28 38



Mathilde BAILLON

Coordinatrice administrative de la Licence et Master 1 EAD

eco-scolarite-ead@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 74 28 33



Laure BERGERET

Documentaliste de la bibliothèque CERES des Masters

laure.bergeret@univ-grenoble-alpes.fr

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE - M1 EAD



Ce calendrier vaut pour les étudiants inscrits (ayant reçu leur carte d'étudiant).



SÉMINAIRE "CHANGEMENT ORGANISATIONNEL"

Enseignant

Michel ROCCA - michel.rocca@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

La ligne problématique du cours s'appuie sur trois arguments :

1/ Un premier regard sur les changements d'organisation développés par les entreprises (démarche empirique) montre un abandon d'une référence à UN modèle (voire à l'idée de modèle). La transformation des organisations met en avant une diversité des choix organisationnels et des jeux complexes en matière de modes de coordination des acteurs dans les organisations. Ces changements restent cependant à modéliser même si quelques travaux récents (Valeyre & Lorenz, 2003) ont déjà tenté, à partir d'enquêtes d'envergure européenne, d'élaborer une typologie de ces changements.

2/ Les théories rendant compte du changement organisationnel suivent un chemin beaucoup plus lent de prise en compte de la complexité du changement (démarche conceptuelle). Ces théories isolent toutefois des fondamentaux (repères analytiques forts) et ouvrent des pistes aux stratégies d'action sur l'organisation. Ces dernières sont très fréquemment centrées sur la gestion des équipes en vue de piloter le changement organisationnel.

3/ Une présentation d'une méthodologie de conduite de projets est enfin proposée afin d'équiper l'étudiant pour une conduite du changement dans ces organisations nouvelles. Il s'agira de la compétence acquise par l'étudiant.

Le séminaire est appuyé sur un ouvrage de référence qui développe les points donnés ci-dessus : Rocca, M. (2013).-"Conduire un projet : acteurs et méthodes du changement organisationnel". Collection Ouvertures économiques. LMD Enseignement à distance. Bruxelles : De Boeck, 152 p.



Objectifs d'apprentissage

- 1/ Conceptuel : présenter les principales théories utiles à l'analyse de l'organisation de l'entreprise.
- 2/ Pratique : Mise en confrontation à des "mini cas" et/ou "mini situations" en vue de préparer à la pratique professionnelle de conduite de projets dans les organisations.

Les deux objectifs sont poursuivis de manière simultanée. D'abord, une présentation détaillée des courants d'analyse du "changement organisationnel" (Pesqueux, Triboulois, 2004) montre l'émergence d'un "corps de connaissances" renouvelé dans le champ de l'économie des organisations. Ensuite, un exposé méthodologique précise des liens entre ces connaissances sur les organisations et le besoin d'outils et de méthodes pour "conduire des projets" dans les organisations. Une méthodologie dite de "conduite par validation" est proposée.

SÉMINAIRE "CHANGEMENT ORGANISATIONNEL" (suite)

Bibliographie pour le séminaire

- Askénazy Ph. (2002) La croissance moderne, organisations innovantes du travail, Economica.
- Lorenz E. & Valeyre A. (2003) Les formes d'organisation du travail dans l'Union Européenne, Travail et Emploi, N° 102.
- Pesqueux Y. & Triboulois B. (2004) La dérive organisationnelle. Peut-on encore conduire le changement? L'Harmattan, Paris.
- Teneau G. (2005) "La résistance au changement organisationnel" Préface de Yvon Pesqueux, Editions l'Harmattan, novembre, Paris.

Mode d'évaluation du séminaire

Un examen final sur table d'une durée de deux heures ET deux devoirs obligatoires.

SYLLABI DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 7

ANALYSE FINANCIÈRE DES ORGANISATIONS

Enseignant

Ouidad YOUSFI- ouidad.yousfi@univ-grenoble-alpes.fr

Objectifs du cours

Ce cours vise à doter les étudiants des outils d'analyse financière leur permettant :

- D'interpréter les états financiers d'une entreprise (bilan, compte de résultat, annexe, tableaux des flux de trésorerie).
- De porter un jugement critique sur la performance, la rentabilité, la solvabilité et la pérennité de l'entreprise.
- D'identifier les leviers de création de valeur pour les parties prenantes.
- De comprendre les enjeux stratégiques liés aux politiques d'investissement, de financement et de distribution.

Compétences visées

À l'issue du cours, l'étudiant devra être capable de :

- Maîtriser les principales techniques d'analyse financière : SIG, ratios, analyse fonctionnelle et financière du bilan.
- Poser un diagnostic global sur la santé financière d'une organisation.
- Utiliser les états financiers à des fins de décision (management, finance, contrôle, audit).
- Appréhender les limites de l'analyse financière traditionnelle à l'ère des données extra-financières (RSE, ESG).

Bibliographie

Yousfi, O. (2025), cours « Analyse Financière des Organisations », disponible sur Moodle.

Vernimmen, P., Quiry, P., Le Fur, Y., Dallocchio, M., & Salvi, A. (2025). Finance d'entreprise. Paris : Dalloz.

Berk, J., DeMarzo, P., & Harford, J. (2020). Finance d'entreprise. Pearson.

SYLLABI DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 7

ÉCONOMIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Enseignant

Catherine FIGUIÈRE - catherine.figuiere@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Le contenu est décliné en trois grands thèmes :

- 1/ L'analyse de la consécration du concept de développement durable dans le cadre onusien au cours des décennies 80 et 90 au détriment de l'écodéveloppement proposé par I. Sachs à Stockholm en 1972.
- 2/ L'impact des contraintes/opportunités issues du développement durable sur les stratégies d'entreprises dans un contexte de concurrence internationale intense.
- 3/ Une première approche de l'écologie industrielle lue ici comme un "moyen d'opérationnaliser" le développement durable.

Objectifs d'apprentissage

Acquérir les bases de l'économie du développement durable dans un contexte globalisé, bases nécessaires à la compréhension des nouvelles stratégies des firmes en matière de "responsabilité sociale" et au déroulement des négociations internationales sur les questions environnementales.

Compétences acquises

Compréhension de l'émergence du développement durable comme éventuel substitut éventuel au concept de développement, avec une sensibilisation particulière aux aspects macro et au temps long des thématiques de la durabilité du développement.

Positionnement des pratiques de RSE/DD des spécificités entreprises en fonction de leurs motivations et des spécificités de leur secteur d'activité.

Bibliographie

Capron M. Quairel-Lanoizelée F. (2004) Mythes et réalités de l'entreprise responsable, La Découverte, Paris.

Figuière C., Boidin B., Diemer A. (2018) L'économie politique du développement durable, De Boeck (Fourni).

Vivien F.D. (2005) Le développement soutenable, Coll. Repères, La Découverte

Zaccai E. (2002) Le développement durable. Dynamique et constitution d'un projet, Peter Lang.

Mode d'évaluation

Un examen final sur table d'une durée de deux heures.



THÉORIE ET DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

Enseignant

Virgile CHASSAGNON - virgile.chassagnon@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Ce cours s'assigne comme objectifs fondamentaux la présentation des différentes théories économiques de l'entreprise et des diverses approches socio-managériales des organisations ainsi que l'analyse de l'environnement organisationnel et institutionnel des firmes modernes. En somme, il s'agit dans ce cours de répondre à ces questions :

Des interrogations théoriques et conceptuelles fondamentales : qu'est-ce qu'une entreprise ? Quelles sont ses règles d'organisation interne ? Comment déterminer ses frontières ? À quoi ressemble la grande entreprise capitaliste aujourd'hui ?

Objectifs d'apprentissage

Il s'agit de développer chez l'étudiant des connaissances et des compétences complémentaires sur l'entreprise, son environnement et ses processus de décision.

Connaissances sur ce qu'est l'entreprise, sa nature, ses frontières, ses règles de fonctionnement et de développement, son organisation interne et son ancrage dans l'environnement institutionnel mondialisé.

Bibliographie

Baudry, Bernard et Chassagnon, Virgile (2014), Les théories économiques de l'entreprise. Paris : La Découverte.

Cet ouvrage, disponible sur Cairn (voir Moodle), constitue le support de l'enseignement à distance.

Chassagnon, Virgile (2018), Economie de la firme-monde. Pouvoir, régime de gouvernement et régulation. Louvain-la-Neuve : De Boeck.



COURS FONDAMENTAUX

MONDIALISATION, TRAVAIL ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Enseignant

Mehdi ARRIGNON - mehdi.arrignon@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Le cours traite des évolutions du travail et de l'emploi (nouvelles compétences et organisations du travail au sein de l'entreprise ; évolutions des valeurs et attentes à l'égard du travail pour les salariés) dans un double contexte de pression à la mondialisation et de numérisation des économies. Le cours met l'accent en particulier sur les effets de l'intensification des échanges commerciaux, l'internationalisation des processus productifs et la diffusion des NTIC sur le marché du travail et les nouvelles formes d'activité.

Objectifs d'apprentissage

Le cours permet aux étudiants de s'approprier une méthode d'approche des données macroéconomiques, notamment en économie ouverte. A la fin de cours les étudiants seront capables d'anticiper les évolutions des formes d'emploi et de se positionner comme futur acteur sur des marchés du travail en évolution rapide.

Bibliographie

ARRIGNON M. & CAUNE H. (2021), « Les politiques de lutte contre le chômage dans la crise », in HASSENTEUFEL P., SAURUGGER S. (dir.), Les politiques publiques dans la crise, Presses de Sciences Po.

CAHIERS FRANÇAIS (2020), « L'économie à l'heure du numérique », n°392.

COHEN D. (2022), Homo numericus, la civilisation qui vient, Albin Michel.

GAZIER B. & HELOISE P. (2019), Économie du travail et de l'emploi, La Découverte.

JOUBERT M. & LORRAIN L. (2015), Économie de la mondialisation, Armand Colin.

Mode d'évaluation

Examen final sous forme d'épreuve sur table en deux heures.

SYLLABI DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 8

SÉMINAIRE "GESTION DU TRAVAIL"

Enseignant

Michel ROCCA - michel.rocca@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Ce séminaire propose une réflexion économique sur la performance du travail. A travers l'analyse approfondie de deux situations d'entreprise, les modèles de management appliqués aujourd'hui au travail qualifié sont passés au crible. Il apparaît que les "conventions" qui permettent d'atteindre cette performance, relèvent davantage de contextes organisationnels où l'adhésion à des valeurs prime sur l'application de règlements. De manière générale, ces contextes exigent une forte implication du salarié qui entraîne une intensification du travail, voire la mise en échec de l'individu.

Afin de mener cette démonstration, les deux situations d'entreprise sont très détaillées : exposé du contexte, enjeux concurrentiels, choix stratégiques, modèles de gestion et de validation de la performance, systèmes RH.

Le séminaire est appuyé sur un ouvrage de référence qui développe les points donnés ci-dessus :

Michel ROCCA *Le management de la performance du travail. Bonheur des règles et tyrannie des valeurs*, Coll. L'Esprit Économique, Série Économie et Innovation, L'Harmattan, 2009



Bibliographie

Menard C. (1997) L'économie des organisations, Coll. Repères, La Découverte.

Veltz Ph. (2000) Le nouveau monde industriel, Gallimard, Coll. Le débat, Paris.

Mode d'évaluation

Un examen final sur table d'une durée de deux heures. ET deux devoirs obligatoires.

COURS FONDAMENTAUX

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 8

ÉCONOMIE TERRITORIALE

Enseignant

Tsiry ANDRIANAMPIARIO - tsiry.andrianampiarivo@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Le cours met l'accent sur l'importance du contexte historique dans l'analyse de la stratégie. Le contenu de ce cours recouvre plusieurs thématiques distinctes mais étroitement liées entre elles. A travers ces thématiques, il s'agit de traiter un certain nombre de questions cruciales pour les territoires dans le contexte de la mondialisation. Parmi ces questions les plus structurantes sont :

- Les modes d'organisation territoriale (districts industriels, SPL, clusters) et leur pertinence ?
- Les bases sectorielles (industrielles, artisanales, activités de services) des dynamiques territoriales actuelles ?
- L'innovation technologique et les milieux innovateurs, vecteur de compétitivité territoriale ?
- La globalisation et la territorialisation : processus complémentaires ou contradictoires ?

Objectifs d'apprentissage

L'objectif de ce cours est de présenter clairement les approches de l'économie territoriale en se plaçant sur le double plan théorique et empirique. Dans ce cadre, il s'agit de permettre aux étudiants de s'approprier les conceptualisations de l'économie territoriale et, sur la base de l'étude de quelques expériences concrètes, de leur donner les outils adéquats pour évaluer les prolongements opérationnels de ces conceptualisations.

Compétences acquises

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant doit savoir mobiliser les concepts et outils théoriques pour produire des analyses pertinentes des économies locales dans les divers contextes territoriaux. En outre, il doit savoir proposer un diagnostic d'un territoire concret, c'est-à-dire repérer les atouts majeurs de ce territoire (dans le monde actuel) mais aussi ses principaux handicaps. Enfin, il doit être à même de contribuer, dans le cadre d'un travail collectif, à des études qui visent, sur la base de bons diagnostics, à faire des recommandations en matière de politique publique de développement à territorial (à l'échelle régionale ou locale).

Bibliographie

- G. Benko, A. Lipietz (Eds) (2000), *La Richesse des Régions - la nouvelle géographie socioéconomique*, PUF, Economie en Liberté, Paris.
- A. Ferguène Ed. (2005), *Gouvernance locale et Développement territorial : le cas des pays du Sud*, L'Harmattan, Librairie des Humanités, Paris.
- J.M. Piore, Ch. Sabel (1984), *The second industrial divide*, Basic Books. Traduction française (1989) : *Les chemins de la prospérité, de la production de masse à la spécialisation souple*, Hachette, Paris.

Mode d'évaluation

Un examen final sur table d'une durée de deux heures. Cet examen consistera en une épreuve dans laquelle l'étudiant aura à traiter deux questions.

COURS FONDAMENTAUX

ENSEIGNEMENTS DU SEMESTRE 8

STRATÉGIE DES FIRMES TRANSNATIONALES

Enseignant

Laëtitia GUILHOT - laetitia.guilhot@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Le cours met l'accent sur l'importance du contexte historique dans l'analyse de la stratégie d'internationalisation des entreprises, pour ensuite proposer des éléments de définition et de quantification (via notamment les investissements directs à l'étranger, seul indicateur disponible bien que discuté) du phénomène de transnationalisation –ou internationalisation- des entreprises. Les théories portant sur les motivations de ce type de stratégies sont examinées, ainsi que les différentes propositions de catégorisation des résultats de ces stratégies. Ces dernières sont abordées ensuite sous l'angle de leurs impacts sur l'environnement économique tant dans le pays hôte que dans le pays d'accueil, à travers le phénomène de délocalisation notamment. Pour finir, les stratégies et les déterminants de l'internationalisation des entreprises chinoises en Europe seront présentés, permettant ainsi d'illustrer un phénomène récent mais en pleine croissance, à savoir l'internationalisation de la production des entreprises issues des pays émergents

Objectifs d'apprentissage

Analyser les déterminants et les modalités des stratégies d'investissement et de déploiement international des firmes.

Compétences acquises

Capacité à identifier et à caractériser la stratégie d'internationalisation d'une firme.

Bibliographie

CNUCED, World Investment Report, différentes éditions, sur le site Unctad.org

Buckley P.J., Clegg L.J., Cross A.R., Liu X., Voss H., Zheng P. (2007) The Determinants of Chinese Outward Foreign Direct Investment, Journal of International Business Studies, (38), p 499-518.

Dunning J.H., Lundan S.M. (2008) Multinational Enterprises and the Global Economy, MPG Books Ltd, Seconde Edition.

Levasseur S. (2002) Investissements directs à l'étranger et stratégies des entreprises multinationales, Revue de l'OFCE; hors-série, mars.

Mucchielli J-L. (1998) Multinationales et mondialisation, Seuil, Paris.

Voss H. (2011) The determinants of Chinese Outward Foreign Direct Investment, Edward Elgar, Cheltenham

Mode d'évaluation

Épreuve sur table de 2 heures sans document

Type : dissertation : choix d'un sujet parmi 2, 4-5 pages max., titres aux parties

MÉMOIRE

Enseignant

Laëtitia BLANC - laetitia.guilhot@univ-grenoble-alpes.fr

Contenu

Le mémoire aborde des thèmes développés dans l'un ou l'autre des séminaires. L'objectif du mémoire est de produire une analyse, à partir du recueil de l'information disponible sur un sujet (et, éventuellement par la création d'informations nouvelles). C'est un document original que vous devrez rédiger intégralement selon les règles et les délais qui vous seront précisés. Il ne s'agit en aucun cas d'une somme de copier-coller (plagiat) d'une ou plusieurs sources. De telles pratiques seront sévèrement sanctionnées et renvoyées en section disciplinaire de l'Université

Modalités de soutenance

Dans le cadre du séminaire, vous allez devoir rédiger et soutenir un mémoire. C'est le travail universitaire par excellence. C'est un travail long qui nécessite réflexion, il est donc important de le commencer dès la rentrée.

Vous disposez d'une note méthodologique avec un échéancier que vous devez respecter. Tout travail rendu hors délai ne sera pas traité et vous ne pourrez pas soutenir votre mémoire en temps voulu. Le tuteur vous guidera dans ce travail tout au long de l'année. Dans le séminaire ainsi que pour le travail de mémoire, il vous est demandé de procéder à des recherches bibliographiques. Le centre de documentation du Master, le CERES, vous propose des ressources informatiques accessibles en ligne et peut vous conseiller dans vos recherches bibliographiques.

Voir la partie "Bibliothèque du CERES".

Vous y avez accès dès lors que vous êtes inscrit administrativement : vous disposerez donc de vos codes d'accès aux ressources informatiques sur un formulaire joint à votre carte d'étudiant.

Nous rencontrons tous les ans des cas de plagiat.

Il s'agit de copie de textes sans citer vos sources.

Nous serons intraitables : ces cas sont systématiquement renvoyés devant la section disciplinaire de l'UGA.



STAGE FACULTATIF

Le stage est facultatif en M1 non crédité. Néanmoins il est recommandé si vous êtes inscrit en formation initiale, sans expérience professionnelles, et souhaitez candidater dans certains M2 de la Faculté d'Économie l'an prochain

Outre une expérience professionnelle dans une entreprise, une association ou une organisation internationale, le stage vous permet de constituer un réseau, des connaissances qui pourront vous être utiles pour postuler et rechercher un stage en M2 et plus tard un emploi.

Tout stage fait l'objet d'une convention en 3 exemplaires (université, entreprise, étudiant). Vous trouverez la procédure sur le lien suivant :

<https://pstage-uga.grenet.fr/esup-pstage/stylesheets/stage/welcome.xhtml>

Les stages d'une durée supérieure à 2 mois donnent lieu au versement d'une gratification.

En aucun cas, le stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre.

LES REGROUPEMENTS/ENSEIGNEMENTS DE RÉVISIONS

Dans la mesure du possible, deux regroupements en présentiel seront organisés le ou les deux jour(s) précédent les examens. Ces plages d'enseignement sont obligatoires pour les étudiants boursiers dont l'assiduité aux cours doit être attestée par la Faculté d'économie. Pour les autres étudiants, ces séances de travail ne sont pas obligatoires, mais fortement recommandées d'un point de vue pédagogique. Il s'agira notamment de réviser ensemble vos séminaires et cours. Cela sera également l'occasion de faire un point sur l'avancée de la rédaction de votre mémoire et de répondre à vos dernières questions. Ces regroupements s'accompagnent de moments de convivialité qui permettent aux étudiants, enseignants et personnels administratifs d'échanger de manière informelle.

Devoirs

Concernant le séminaire, 4 devoirs obligatoires sont à rendre (2 par semestre). Concernant les cours, des devoirs facultatifs prépareront les étudiants aux examens terminaux. Attention : les étudiants boursiers qui ne rendent pas les devoirs obligatoires seront considérés comme non assidus auprès du CROUS, les exposant à des sanctions.

Examens

Nous savons bien que les examens entraînent des coûts importants pour les étudiants. Chaque semestre se conclut par des examens que nous concentrerons sur la période la plus courte possible. Chaque semestre fait l'objet de deux sessions.

- **Première période** : une série d'examens du semestre 1, première session, aura lieu début février.
- **Deuxième période** : les examens du semestre 2, première session, auront lieu fin mai ou début juin. Un jury de 1ère session se tiendra ensuite.
- **Troisième période** : fin août se tiendront les examens de la deuxième session pour l'ensemble des UE ou matières (S1 et S2) et soutenance des mémoires. Elle est suivie des jurys de 2nde session.

Chaque étudiant a droit à deux sessions d'examen par UE et par an.

L'année ne peut être validée que si l'étudiant obtient 60 crédits, moyennant les règles de compensation prévues, et s'il remplit les conditions requises concernant les devoirs obligatoires (cf Règlement des études).

Nous rappelons que les examens ont lieu obligatoirement à Grenoble.

La charte des examens, votée par le C.A de l'université, est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique Moodle du M1. Vous devez en prendre connaissance dès le début de l'année.

Quelques rappels et consignes :

- Vous devez vous présenter à l'avance dans la salle d'examen muni de votre carte d'étudiant (à défaut d'une pièce d'identité).

Attention : l'accès à la salle vous sera refusé si vous vous présentez après l'ouverture des sujets.

- Les sacs et affaires personnelles doivent être déposés sur le côté, les téléphones portables sont interdits. Vous ne pouvez pas sortir avant la fin de la 1ère heure.

- Si un enseignant autorise des documents pour composer, vous serez informés à l'avance.

- En cas de fraude, vous êtes soumis aux dispositions du décret n° 92.657 du 13 juillet 1992 modifié par le décret n° 95.842 du 13 juillet 1995 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Des dispositions particulières peuvent être mises en place pour les sportifs de haut niveau et les étudiants en situation de handicap. Pour plus de détails, référez-vous au règlement des études.

Règles de validation et de compensation

- Une UE est validée et les crédits obtenus si la moyenne des notes des matières composant l'UE est supérieure ou égale à 10/20 (compensation entre les matières).
- Un semestre est validé si vous obtenez la moyenne à l'ensemble des UE qui le composent, compte tenu des coefficients propres aux différentes UE, ou si vous obtenez la moyenne par compensation entre les UE.
- Une année est validée (60 crédits) si vous avez réussi chacun des deux semestres ET si vous avez obtenu la moyenne au séminaire (note supérieure ou égale à 10/20) et une note supérieure ou égale à 10/20 au mémoire.

Si vous ne réussissez pas le semestre mais validez des UE à l'intérieur de ce semestre, ces UE vous sont définitivement acquises.

Dans le cas d'UE non acquises :

- toute matière dont la note est strictement inférieure à 7, doit être repassée en 2ème session.
- toute matière dont la note est égale à 7 ou comprise entre 7 et 10, peut être repassée en 2ème session, sur demande de l'étudiant.
- toute matière dont la note est supérieure ou égale à 10 est définitivement validée : la note est reportée en 2ème session.

Quand une matière est repassée, la note de 2ème session remplace celle de 1ère session, même si elle est inférieure.

Inversement, si vous validez le semestre globalement, vous obtenez les crédits correspondants à toutes les UE, que vous les ayez validées individuellement ou non.

En conséquence :

- Une UE (ou matière) définitivement acquise ne peut pas être repassée.
- Pour les étudiants admis par transfert ou validation, les UE ou parties d'UE qui ont fait l'objet d'une validation sont considérées comme acquises.

Le séminaire et le mémoire sont des UE fondamentales et nécessite un travail assidu et régulier tout au long de l'année.

Les séminaires ont une note planchée à 10/20 et le mémoire a une note plancher à 10/20.

Relevés de notes et attestations de réussite

Suite aux jurys de semestre et au jury d'année, vos résultats sont disponibles sur internet. Vos bulletins de notes originaux et votre attestation de réussite sont ensuite rendus accessibles sur Digiposte et ne sont plus envoyés par courrier.

L'Université Grenoble-Alpes, en partenariat avec "La Poste", a mis à disposition de chaque étudiant un coffre-fort numérique personnel, appelé Digiposte. Celui-ci permet de centraliser, d'archiver et de gérer tous vos documents importants.

Vous pouvez également y déposer les documents que vous souhaitez. Ces documents ont strictement la même valeur que des originaux papiers. Ils portent d'ailleurs un "sceau de certification", tampon de la Poste, qui fait foi.

Lorsque vous êtes inscrit à l'UGA, nous vous proposons d'ouvrir pour vous un compte Digiposte. À partir de votre portail en ligne (ou intranet), vous pouvez décider d'ouvrir immédiatement un compte ou au contraire de refuser l'ouverture. Vous avez jusqu'à fin novembre pour vous opposer à la création automatique de votre Digiposte. Au-delà, votre Digiposte sera créé automatiquement. Vous pouvez bien sûr changer d'avis à tout moment.

Pour plus d'informations sur ce service, connectez-vous aux liens suivants :

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/>

Retrait des diplômes

Après avoir validé l'année de M1, l'étudiant peut se faire exceptionnellement délivrer le diplôme de Maîtrise en Économie-gestion, mention "Économie des organisations".

Il est possible de retirer votre diplôme sur place (en personne ou par procuration) ou par correspondance. Pour plus de détails, consultez le lien suivant :

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/mes-demarches-administratives/retirer-mon-diplome/>

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détermine les modalités de validation de la formation.

Il est composé de deux documents :

- Un texte qui reprend notamment les règles de validation, de compensation et les modalités liées à la seconde session.
- Le tableau des modalités de contrôles de connaissances et compétences qui indique les crédits et les coefficients par UE et/ou matière.

Ces documents sont disponibles sur la plateforme pédagogique Moodle dans la rubrique dédiée au M1 à distance.

PLATEFORME MOODLE

Accéder à la plateforme *Moodle*

Vous pouvez accéder à la plateforme pédagogique *Moodle* par le lien suivant :

<https://cours.univ-grenoble-alpes.fr/my/>

Contenu de *Moodle*

Moodle est la plateforme utilisée par le service EAD avec des ressources aussi bien pédagogiques qu'administrative.

- Vous trouverez sur cette plateforme tous vos cours en ligne dans l'onglet "Mes cours" à gauche de l'écran.
- Vous pouvez également trouver vos cours en cliquant sur **Afficher tous les cours > Faculté d'économie > Faculté d'économie de Grenoble** puis sur l'année de Master 1.
- Le secrétariat du service EAD vous communique des informations dans la rubrique "Informations Générales" tout au long de l'année (procédure d'inscription aux examens, de réinscription et de consultation des résultats, dates d'examens et de jurys...).
- Les enseignants vous font également parvenir des conseils et indications dans les forums ou annonces de chaque cours.
- Vous devez vous rendre sur la plateforme pour déposer vos devoirs (plus de détails dans la section "Les devoirs").
- Enfin, la plateforme vous permet d'avoir plus de contacts "virtuels" que ce soit avec les enseignants, les tuteurs, le service administratif et les autres étudiants. Ces contacts virtuels sont un pas vers les contacts réels notamment lors des regroupements et des examens (plus de détails dans la section "Regroupement" et "Examens").
- Vous pouvez poser vos questions administratives ou pédagogiques d'ordre général sur les forums. Ce mode de fonctionnement permet un retour plus rapide aux questions et de plus, visible de tous.

AIDE A L'UTILISATION DES FORUMS

Quatre types de forums ont été mis en place pour une plus grande lisibilité des informations et pour apporter plus facilement une réponse à vos questions.

Dans la rubrique, "Informations générales" :

1/ Le forum "Annonces administratives et pédagogiques" : le service administratif répond à toutes vos questions notamment si vous n'avez pas reçu vos cours ou si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire.

2/ Le forum "Étudiant" : ce forum est réservé aux étudiants pour poser des questions qui ne nécessitent pas l'intervention du service administratif, des responsables pédagogiques et des tuteurs. Par exemple, ce forum peut vous permettre d'organiser un covoiturage pour venir aux examens, des séances de révisions entre étudiants à distance...

Dans chaque cours :

3/ Les forums "Étudiant - Enseignant". Le responsable pédagogique ainsi que le tuteur peuvent répondre à vos questions sur le cours. Bien entendu, d'autres étudiants peuvent également essayer de trouver la réponse !

N'oubliez pas de préciser la page qui vous pose problème et de créer de nouvelles discussions si vous avez plusieurs questions.

Nous vous conseillons de mettre en avatar une photo sur votre compte *Moodle* afin de personnaliser davantage les échanges et rendre la plateforme plus vivante

Les devoirs

Les devoirs constituent un outil pédagogique important qui vous aide à structurer vos connaissances et vous permet d'avoir en retour une évaluation de votre travail.

Dans chaque cours fondamental des devoirs **facultatifs** peuvent être remis par les étudiants.

Les UE SÉMINAIRE sont accompagnées de devoirs **obligatoires** vous permettant une meilleure assimilation du cours.

Le rendu des devoirs se fait, dans les délais indiqués, directement sur la plateforme pédagogique *Moodle* et ne passe, ni par les responsables pédagogiques, ni par le secrétariat de l'EAD. Vous y trouverez en retour, votre note, commentaires et devoir corrigé dans un délai de deux semaines hors période de vacances universitaires.

N'attendez pas le dernier moment pour faire les devoirs, et rappelez-vous que les devoirs peuvent intervenir dans l'appréciation de votre implication dans le cadre du jury.

Vous devez utiliser la **fiche d'évaluation des devoirs** (voir explication ci-dessous) pour rédiger vos travaux et les déposer sur la plateforme **au format PDF**, en cliquant sur l'icône du devoir concerné.

La fiche d'évaluation des devoirs est téléchargeable sur *Moodle* dans la rubrique "Informations générales". Elle permet de vous identifier et de laisser la place pour les commentaires des correcteurs. Ainsi, vous rentrez vos nom et prénom, vous choisissez la formation (L1, L2...), la matière et l'enseignant. Ensuite, vous devez écrire votre devoir directement sur ce document en dessous du commentaire "Commencez à taper votre devoir ici" à la page 2.

À noter

Si vous n'utilisez pas Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, etc.), vous pouvez installer gratuitement la Suite LibreOffice. Vous trouverez des sites où télécharger cette suite logicielle. Néanmoins, il est nécessaire de rendre votre fichier au format PDF. Pour générer un fichier au format PDF, il faut installer une imprimante virtuelle (PDF Maker...). Vous trouverez des sites où télécharger ces logiciels gratuitement.

Il est également important de transmettre un seul fichier PDF sur Moodle. Pour transformer plusieurs fichiers PDF en un seul, il existe des sites internet qui le proposent gratuitement tels que : <http://www.pdfmerge.com/>

AIDE AU DEPOT DES DEVOIRS SUR MOODLE

Vous devez donc utiliser la fiche d'évaluation des devoirs pour rédiger vos travaux et les déposer sur la plateforme au format PDF, en cliquant sur l'icône du devoir concerné.

Cliquez sur :

1. Remettre un devoir, glisser votre fichier PDF avec la fiche d'évaluation
2. Enregistrer
3. Remettre un devoir
4. Continuer

Votre fichier est maintenant sur la plateforme ! Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à envoyer un mail à : eco-scolarite-m1-ead@univ-grenoble-alpes.fr

Attention ! Si vous n'effectuez pas toutes ces étapes, votre devoir apparaîtra comme "brouillon" inachevé, ce qui l'empêche d'être corrigé par l'enseignant.

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et transport sur Grenoble

Pendant les examens, et dans la mesure des places disponibles, vous avez la possibilité d'être hébergé en résidence universitaire. Vous pouvez télécharger les imprimés de demande de réservation de chambres universitaires (hébergement passager) sur : <https://www.crous-grenoble.fr/se-loger/> et suivez la procédure expliquée sur le site.

Vous avez également un large choix d'hôtels autour du campus de Saint-Martin-d'Hères, très bien desservi par le réseau TAG (Transports de l'Agglomération Grenobloise).

Nous mettons sur *Moodle* un document "Présentation du Campus de Grenoble" qui présente notamment les arrêts de tramway desservant l'université.

Pensez à consulter le site de l'Université de Grenoble qui a une page dédiée aux étudiants qui arrivent pour la première fois à Grenoble et recense des informations pratiques riches et variées : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/campus/vie-pratique/>

Service social d'accueil aux étudiants

361 allée Hector Berlioz
Domaine universitaire
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Les rendez-vous sont à prendre auprès du Secrétariat social du CROUS au 04 56 52 88 30.

Le centre de santé

Une équipe de professionnels de la santé assure un accueil, des consultations et des actions de prévention au sein du Centre de Santé de l'Université de Grenoble :

<https://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr/>

Centre de Santé de l'Université de Grenoble
180, rue de la Piscine
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Téléphone : 04 76 82 40 70

Centre de santé du Centre-ville de Grenoble
5, rue d'Arsonval (2ème étage)
38000 GRENOBLE
Téléphone : 04 76 57 50 90

LA BIBLIOTHEQUE DES MASTERS



La bibliothèque de Masters : votre lieu ressource pour travailler et rechercher de la documentation



1er étage du Bâtiment Eco-Gestion

Tél. : 04.76.74.28.05.

RDV sur LEO

(Rubrique Documentation & Bibliothèques,
Bibliothèque de Masters)

Horaires, conditions de prêts, revue de
presse...

Comment nous contacter ? eco-bib@univ-grenoble-alpes.fr



Besoin d'une information, prendre un rdv documentaire...

Vos ressources sur place

Des collections d'ouvrages, des revues spécialisées, des travaux d'étudiants, des salles de travail en groupe, des ressources informatiques...

Vos ressources en ligne

DOCUM Sur MOODLE :

<http://cours.univ-grenoble-alpes.fr/course/view.php?id=135>



PORTAIL DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES :

<https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

BELUGA

=

Collections des bibliothèques universitaires

+

Accès aux bases de données

(Cairn, Europresse, Business Source Complete, OCDE ilibrary, Sciencedirect, Open edition, Dalloz.fr...)

Bibliothèque de Masters – Faculté d'Économie de Grenoble -20242025 – eco-bib@univ-grenoble-alpes.fr

Pour toute question documentaire contacter par mail :

eco-bib@univ-grenoble-alpes.fr

1er étage Bâtiment Économie Gestion

Tel : +33 (0)476742805

<https://economie.univ-grenoble-alpes.fr/la-faculte/organisation/la-bibliothque-des-masters/>

LEO est le point d'entrée unique qui permet à chaque étudiant d'accéder à l'ensemble des informations, ressources et services numériques mis à sa disposition par l'université et par sa composante : agenda, messagerie, emploi du temps, relevé de notes, plateformes pédagogiques, ressources documentaires, informations liées à la scolarité, l'orientation ou la vie étudiante...

À consulter quotidiennement, LEO constitue une mine d'informations pour vos études et votre vie à l'université.

Vous pourrez y accéder que vous soyez sur le campus, chez vous ou à l'étranger !

leo.univ-grenoble-alpes.fr

VOS RESSOURCES ET OUTILS

Messagerie électronique Université Grenoble Alpes
Votre adresse universitaire est en général de la forme: prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr
C'est l'unique adresse utilisée par les enseignants et l'administration pour vous transmettre des informations.

Pensez à :

- Signer vos courriels pour être facilement identifié par votre interlocuteur : nom prénom, mais aussi année- filière, groupe, horaire de cours, etc.
- Rediriger vos courriels sur votre adresse personnelle

Emploi du temps en ligne

Vous pourrez consulter à tout moment votre emploi du temps, être informés rapidement des change-

ments de salles, reports de cours...

Cours en ligne

Vous pourrez accéder à vos cours via les plateformes pédagogiques (Moodle, Chamilo et Alfresco...) et à la plateforme de formation en langues du service des langues.

Relevés de notes en ligne

Vous pourrez télécharger vos relevés de notes.

VOS IDENTIFIANTS

Pour accéder à votre intranet et aux services numériques de l'université, vous avez besoin d'un nom d'utilisateur (identifiant) et d'un mot de passe. Ils vous seront fournis avec votre carte d'étudiant. Vous avez ensuite 2 mois pour personnaliser votre mot de passe. C'est obligatoire et cela vous permettra de pouvoir le récupérer en cas de perte

PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ...

- Ne prêtez jamais vos identifiants numériques
- Fermez votre session après avoir utilisé un ordinateur du libre-service
- Changez de mot de passe régulièrement

Si quelqu'un viole la charte avec vos identifiants (téléchargement illégal par exemple), c'est vous qui serez responsable et sanctionné (notamment privé d'accès aux ressources numériques de l'université)

PARCOURS DE MASTERS 2 OUVERTS EN ENSEIGNEMENT À DISTANCE

LE MASTER 2 ÉCONOMIE DES ORGANISATIONS

- IE : Ingénierie
stephane.maurin@univ-grenoble-alpes.fr
- SEST : Stratégies économiques du sport et du tourisme
flora.charrieau@univ-grenoble-alpes.fr
- RHO2C : Ressources humaines, organisation et conduite de projet
michel.rocca@univ-grenoble-alpes.fr

LE MASTER 2 ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

- GODI : Gouvernance des organisations et développement international
laetitia.guilhot@univ-grenoble-alpes.fr
- ETD : Économie territoriale et développement
arnaud.buchs@univ-grenoble-alpes.fr

LE MASTER 2 ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DES TRANSPORTS

- EEDD : Économie de l'énergie et développement durable
cedric.clastres@univ-grenoble-alpes.fr

LE MASTER 2 SCIENCES SOCIALES

- EMPS : Évaluation et management des politiques sociales
malik.allam@univ-grenoble-alpes.fr

POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER 2 CANDIDATER EN MASTER 2

L'accès dans une spécialité de M2 est sélectif - la capacité d'encadrement étant limitée. Pour candidater, vous devez être titulaire d'un Master 1 en Économie. Chaque spécialité de M2 définit les modalités d'accès, il peut y avoir des prérequis de M1.

COMMENT CANDIDATER ?

Il vous faut **obligatoirement** constituer un dossier de candidature sur la **plateforme e-candidat** : Il vous est demandé de joindre (entre autre) vos relevés de notes, un CV et de rédiger une lettre de motivation exposant votre projet d'étude et votre projet professionnel : pourquoi ce M2 et pour quelle finalité ?

N'hésitez pas à contacter les responsables de M2 pour vous conseiller.

QUAND CANDIDATER ?

Les dossiers de candidature sont généralement mis en ligne à partir de mi-mars dans l'onglet "Accès" de chaque fiche formation de M2 et dans la rubrique "Candidature" du site de la Faculté. La date limite de retour est généralement fixée à mi-juin pour la 1ère session et fin août pour la 2nde session (à titre indicatif). Les places étant limitées, nous vous conseillons de constituer votre dossier et de le retourner le plus tôt possible – dès la 1ère session pour mi-juin – même si vous n'avez pas tous les résultats de votre M1



Pour en savoir +
consulter le site web : <https://economie.univ-grenoble-alpes.fr/#FacEcoGrenoble>